



TITRE PRO Charpentier Bois

Niveau 3 - RNCP42101 - Code diplôme : 56T23402

Mise à jour le 22.05.2026



Le charpentier bois tient son emploi essentiellement dans les TPE et PME du bâtiment spécialisées dans la charpente et la construction en bois. Les destinations des constructions visées sont l'habitat individuel ou collectif, le tertiaire et les établissements recevant du public. Les travaux visés sont les travaux neufs, les travaux de rénovation et les créations de surfaces par extension ou surélévation.

Activités Visées

Le charpentier bois intervient dans les phases de préfabrication et de fabrication d'une structure porteuse en bois ou dérivé du bois. Il débite et façonne des pièces de manière :

- › traditionnelle : production unitaire, trait de charpente, matières premières brutes de sciage ;
- › semi-industrielle : production par lots ou petite série, fiches de taille, matières premières semi-finies.

Puis, à partir de pièces finies et de dossiers de fabrication, il préfabrique des sous-ensembles structuraux.

Le charpentier bois intervient dans les phases de mise en œuvre de la structure. Sur chantier, il organise et prend en charge les matériaux et les équipements. Ces équipements comprennent les moyens en rapport avec les postes de travail comme les échafaudages et avec de l'expérience dans l'emploi, les moyens de manutention et de levage comme le chariot élévateur de chantier.

A partir d'un dossier d'exécution, il positionne, stabilise, règle, joint et ancre les sous-ensembles de la structure.

Dans toutes ses activités, le charpentier bois applique les règles de sécurité individuelle et collective, les prescriptions de mise en œuvre traditionnelle des normes NF DTU et assure la maintenance de premier niveau de ses outils de travail. Le charpentier bois intervient selon les consignes et sous le contrôle d'une personne en responsabilité hiérarchique. De la réception des consignes au compte rendu des tâches exécutées, le charpentier bois réalise ses activités en autonomie. Il est amené à communiquer avec des acteurs tiers à l'entreprise comme les ouvriers d'autres corps d'état, des fournisseurs, des représentants du client ou des contrôleurs de bureaux techniques. Il est amené à travailler seul ou en équipe selon les activités.

Lors de l'activité de préparation du chantier et du levage, il prend en charge des actions qui engagent la sécurité et l'organisation collective : montage d'échafaudages, guidage des engins de manutention et de levage.

Le charpentier bois utilise de l'outillage manuel, des machines portatives, des machines semi-stationnaires et stationnaires d'atelier. Il exerce dans les ateliers de l'entreprise, et à l'extérieur non abrité sur chantier exposé aux intempéries. Exercer sur chantier implique des déplacements sur plusieurs jours dans un rayon d'action à l'échelle d'une région. Les risques pour la santé du charpentier bois sont liés :

- › à l'atmosphère : bruits des machines, poussières de bois, produit de traitement ;
- › à l'usage de machines rotatives et outils de coupe ;
- › à la manutention de charges supérieures à 55 kg ;
- › au travail en hauteur : travail en équilibre instable et postures contraignantes.

Pré-requis

- › Être médicalement apte à l'exercice du métier

Contenu de la formation

Domaine professionnel :

- › Dessin
- › Organisation du travail
- › Communication
- › Accessibilité du cadre bâti
- › Prévention des risques professionnels

Nos + formations



- › Préparation à l'habilitation électrique
- › Sauveteur Secouriste du Travail (SST) / Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique (PRAP)
- › Formation échafaudage R408-R457 / Travail en hauteur
- › Formation interactive personnalisée
- › Section à effectif réduit (16 apprentis maxi.)
- › Equipement et outillages des ateliers récents et novateurs
- › Aide au permis de conduire
- › Kit de 1^{er} équipement pour les apprentis

Objectifs généraux de la formation

La formation vise la validation des blocs de compétences listés ci-dessous :

BLOC 1 : FAÇONNER DES PIÈCES DE CHARPENTE BOIS DE MANIÈRE TRADITIONNELLE

- › Déterminer les paramètres de fabrication d'une pièce de charpente bois à partir de plans d'ensemble et à l'aide du trait de charpente
- › Façonner une pièce de charpente bois en atelier à partir de bois massifs bruts de sciage

BLOC 2 : FABRIQUER EN ATELIER DES SOUS-ENSEMBLES STRUCTURAUX BOIS DE FAÇON SEMI-INDUSTRIELLE OU PAR LOTS

- › Débiter des lots de pièces d'une structure bois à partir de fiches de débit et de produits semi-finis
- › Assembler des sous-ensembles structuraux bois à partir de plans de fabrication et de produits finis

BLOC 3 : PRÉPARER, DISTRIBUER ET IMPLANTER LES MOYENS ET OUVRAGES POUR UN CHANTIER DE CONSTRUCTION BOIS

- › Préparer les outillages et équipements pour un chantier de construction bois
- › Réaliser l'implantation et préparer des ouvrages pour un chantier de structure bois

BLOC 4 : MONTER UNE STRUCTURE BOIS

- › Positionner, stabiliser et régler un sous-ensemble structurel bois
- › Joindre et ancrer les sous-ensembles structuraux bois

Modalités Pédagogiques et Moyens

Méthodes Pédagogiques

La formation combine

- > Des retours d'expérience, des travaux collaboratifs, des apports théoriques
- > Des mises en situation pratique en atelier

Outils et Moyens Techniques

- > Salles de formation équipées de PC, de vidéos projecteurs et de tableaux interactifs
- > Plateaux techniques
- > Centre de ressources et d'aide à la formation (CRAF)

Moyens Humains

- > Formateurs d'Enseignements Professionnels et Généraux

Modalités de suivi de l'exécution

- > Suivi des présences et Certificat de réalisation
- > Livret d'apprentissage dématérialisé
- > Visites en entreprise et entretiens avec les maîtres d'apprentissage



Modalités d'évaluation

Evaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Evaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur.

Publics concernés

Formation accessible par la voie de l'apprentissage pour :

- > Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de la formation.
- > Travailleurs handicapés
- > Sportifs de haut niveau,
- > Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou le titre.

Formation accessible par la voie d'autres dispositifs :

(Contrat de professionnalisation, Compte Personnel de Formation, Période de professionnalisation,...)

- > Salariés
- > Demandeurs d'emploi,
- > Bénéficiaires de minima sociaux.

En fonction du dispositif utilisé, l'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat et/ou d'une convention signée par toutes les parties prenantes et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.

Modalités & Délais d'accès

- > Pré-inscription (possible sur btpcfa-na.fr)
- > Dépôt du dossier de candidature
- > Entretien de validation du projet professionnel avec un conseiller BTP CFA réalisé dans un délai d'1 à 4 semaines
- > Signature du contrat de travail
- > Délai d'entrée en formation en fonction du calendrier

NB: Sous conditions, pour le public éligible au contrat d'apprentissage et toujours à la recherche d'un employeur, l'entrée en formation est possible sans contrat d'apprentissage signé pour une durée maximale de 3 mois. L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos sites sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez faire appel à nos référents handicaps afin de vous aider à finaliser votre projet professionnel. Le contact des référents est disponible sur la page «contact» de notre site internet : btpcfa-na.fr



Organisation de la formation :

alternance : 1 semaine au CFA (12 semaines/an) 2 semaines en entreprise



Période d'entrée en formation

Standard : septembre à novembre en fonction des places disponibles

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année.



Durée de la formation

Standard : 1 an (420 heures de formation au CFA).

Parcours aménagés possibles après positionnement à l'entrée en formation



Métiers visés :

- > Charpentier
- > Charpentier Bois



Poursuites de formation

- > BP Charpentier Bois
- > TITRE PRO Technicien d'Etudes en Construction Bois



Coût de formation

- > Contrat d'apprentissage : Coût de formation pris en charge par l'OPCO lié à l'entreprise d'accueil
- > Autres dispositifs : Application des «Niveaux de Prises En charge» établis par France Compétences.

Lieu(x) de formation & Contact(s)

> BTP CFA 33 - BLANQUEFORT

Sandrine FAILLE

06 75 87 04 36

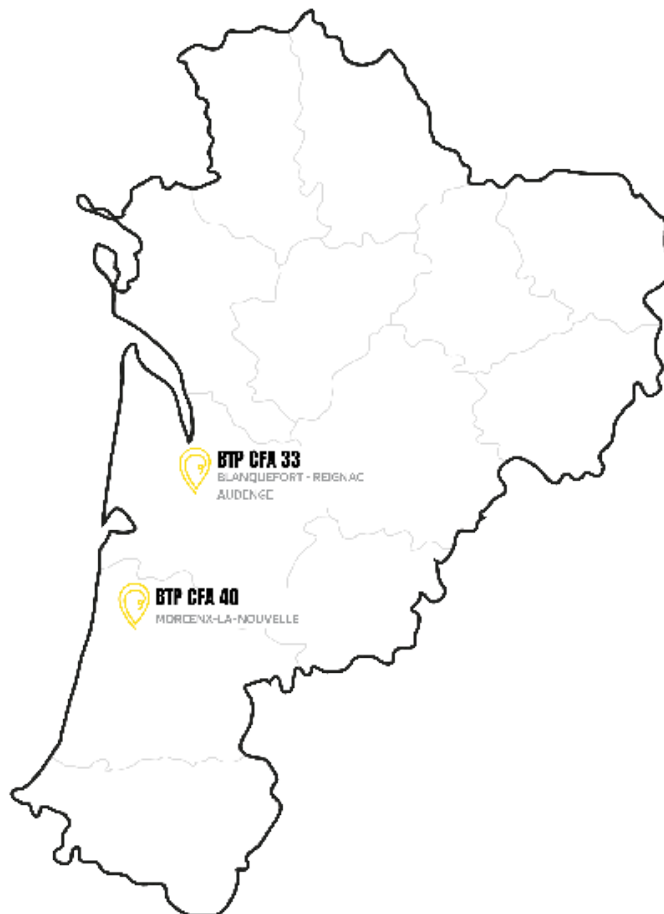
sandrine.faille@construction-na.fr

> BTP CFA 40 - MORCENX-LA-NOUVELLE

Elisabeth CAU

06 72 39 55 32

elisabeth.cau@construction-na.fr



CANDIDATE ICI !

ENSEMBLE, CONSTRUISONS TON AVENIR



btpcfa-na.fr